

## OBJECTIF

Offrir une place à l'issue d'Affelnet-Lycée aux élèves non affectés en 1<sup>re</sup> technologique et aux emménageants dans le département. L'affectation prend en compte, autant que possible, les vœux formulés et leur zone de résidence.

## PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

**Aucun dossier à envoyer.** Les élèves sont repérés par les DSDEN à l'issue du tour principal d'Affelnet-lycée.

## PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

**Avant chaque commission**

- Transmet à la DIVEL/DESCO de son département le nombre de places vacantes en 1<sup>re</sup> T à l'issue des inscriptions des élèves.

**Après chaque commission**

- Contacte par téléphone les élèves affectés dans l'établissement.

## CALENDRIER DES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES

DPT	1 T (HORS STAV)	RETOUR PLACES VACANTES		DATE DE LA COMMISSION
		DATE LIMITE	COURRIEL	
77	Post Affelnet-Lycée	03 juillet	affectations77@ac-creteil.fr copie à : ce.77iio@ac-creteil.fr	04 juillet (après-midi)
	De rentrée	27 août		29 août
93	Post Affelnet-Lycée	04 juillet 12h	ce.93divel-lycees@ac-creteil.fr	08 juillet
	De rentrée	Recensement des places vacantes lors de la commission d'ajustement		06 septembre
	Post rentrée	18 septembre	ce.93divel-lycees@ac-creteil.fr	19 et 20 septembre
		02 octobre		03 et 04 octobre
94	Post Affelnet-Lycée	04 juillet 12h	ce.94desec@ac-creteil.fr	04 juillet (après-midi)
	De rentrée	28 août 12h		29 août

## RESULTATS

- Transmission par la DIVEL/DESCO des résultats aux établissements d'origine, aux CIO et des notifications d'affectation aux représentants légaux.
- Les élèves non affectés doivent impérativement se présenter dans leur établissement d'origine le jour de la rentrée.

**Particularité Seine-Saint-Denis**

- Visualisation des résultats via l'espace métiers : <http://extranet.dsdn93.ac-creteil.fr/orientation-affectations>.